



Liberté

**pour Georges
Ibrahim Abdallah**

PALESTINE VIVRA ! PALESTINE VAINCRA !

Le 24 octobre 2014, cela fera exactement 30 ans que Georges Ibrahim Abdallah est emprisonné en France...

En 1982, l'armée israélienne envahit le Liban... Après une longue série d'assassinats commis partout dans le monde et notamment en France par les services secrets israéliens à l'encontre de dirigeants palestiniens, c'est l'heure du massacre de la résistance palestinienne et de la gauche libanaise... Le siège de Beyrouth, Sabra et Chatila, les camps d'Ansar et de Kham, terribles centres de torture et de détention...

Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste, proche du FPLP participe à la fondation des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), qui décident de mener la lutte contre l'agresseur et ses soutiens "partout où ils se trouvent" : l'attaché militaire à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris et le responsable du Mossad en France sont exécutés. Georges Ibrahim Abdallah est arrêté et accusé pour ces faits. Le gouvernement de l'époque (Chirac-Pasqua-Pandraud) tente également de lui coller sur le dos tout une série d'attentats aveugles commis à la même époque à Paris, accusations finalement démenties par l'enquête. Il est pourtant condamné à la réclusion à perpétuité en 1987. Israël et les USA, qui ont multiplié les pressions, sont satisfaits...



Le massacre de Sabra et Chatila, commis du 16 au 18 septembre 1982 par les phalangistes libanais, à qui l'armée israélienne, commandée par Sharon, avait ouvert les portes et "tenu la chandelle"... Deux mille réfugiés palestiniens avaient été exterminés !

Georges Ibrahim Abdallah est désormais l'un des plus anciens prisonniers politiques au monde !

**MANIFESTATION
le 24 octobre à 18H
place du Parlement à
Rennes**

Appel au rassemblement : Association France Palestine Solidarité, Breizhistance, CNT, Collectif BDS-Rennes, Ensemble, Europe Écologie - Les Verts, NPA, PCF-Rennes Métropole, Parti de Gauche, SLB, Union Juive Française pour la Paix

L'AVEU DES GRANDS VALETS

"Nous n'avons aucune preuve contre Georges Ibrahim Abdallah. La seule chose dont nous pouvons l'accuser, c'est d'être en possession d'un faux-passeport." (J. Attali)

Ce qui s'est passé était "une conspiration illégale du Renseignement" .../... "Nous nous sommes vraiment comportés comme des criminels dans cette affaire..." (Y. Bonnet)

L'ACHARNEMENT DE L'ÉTAT...

Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 2003. Une première décision de justice est prise en ce sens, cette année-là. Perben, ministre de la justice de Chirac, fait casser cette décision. Le 20 décembre 2007, une nouvelle demande de libération conditionnelle est examinée en appel. L'audience est fixée le 31 janvier 2008, puis reportée au 17 avril, puis au 4 septembre, puis au 8 janvier 2009, et pour finir, au 26 mars 2009 !!! La cour va se baser sur un avis de la commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté de Paris rendu le 22 janvier 2009 concernant Georges Ibrahim Abdallah : *"Il revendique ses actes et les justifie par son engagement politique ; il se présente comme un « résistant » qui, à l'époque, luttait par la violence contre l'occupation du Liban par Israël, avec la complicité des États-Unis. (...) La commission constate que Georges Ibrahim Abdallah n'a aucunement renoncé à la lutte armée et à l'action terroriste, y compris en France. Sa dangerosité est démontré par son indifférence pour le sort des victimes et la force intacte de ses convictions qui peuvent à nouveau, si le contexte politique s'y prêtait, le pousser à se comporter en activiste résolu et implacable. La commission émet un avis défavorable à la demande de libération conditionnelle de Georges Ibrahim Abdallah".* En février 2012, l'État Libanais, demande officiellement la libération de celui qu'il considère à juste titre comme un prisonnier politique : sans succès... Puis en 2013, après une nouvelle décision de justice, Manuel Valls, ministre de l'intérieur, obéissant aux injonctions israéliennes et états-uniennes, refuse à nouveau de signer son ordre d'expulsion au seul motif de sa "non-repentance", notion totalement étrangère au droit français... Au total, ce ne sont pas moins de huit demandes de libération qui sont ainsi repoussées !

DES MESURES D'EXCEPTION INTOLÉRABLES...

... Qui ne doivent rien au hasard : elles sont à l'image de la politique de la France, systématiquement complice de l'État colonial israélien, en raison d'intérêts géopolitiques, économiques et militaires communs.

La France est ainsi le seul pays au monde où l'ordre a été donné aux procureurs de poursuivre les militants qui appellent au boycott de l'État sioniste (circulaire Alliot-Marie). Messieurs Hollande et Valls, en maintenant cette circulaire, ont affirmé la continuité de leur politique avec celle de leurs prédécesseurs.

La France a été le seul pays à interdire des manifestations de solidarité avec les victimes de l'agression de Gaza en juillet et août 2014. Plusieurs personnes interpellées à Paris dans ces manifestations sont encore emprisonnées, et des organisateurs sont poursuivis.

Mais la France laisse les mains libres aux colons et aux volontaires de nationalité française qui s'engagent dans les rangs de l'armée israélienne ! Elle encourage la coopération d'entreprises et d'universités françaises avec Israël, elle contribue même financièrement à travers les investissements de la Caisse des Dépôts et Consignations à développer la colonisation !

LIBERTÉ POUR GEORGES IBRAHIM ABDALLAH ET POUR TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS !

Avec Georges Ibrahim Abadallah, nous sommes solidaires du peuple palestinien et des quelques 7000 prisonniers politiques détenus dans les geôles sionistes. Parmi eux plus de 200 enfants !

Notre rassemblement s'inscrit dans le cadre plus global de la solidarité avec le peuple palestinien et sa résistance. Une solidarité que nous continuerons à développer à Rennes, dans la dynamique des manifestations de cet été, quand Gaza était détruite par les bombes, que plus de 2100 personnes étaient massacrées, et que messieurs Hollande et Valls assuraient l'État d'Israël de leur amitié indéfectible...

**MANIFESTATION
le 24 octobre à 18H place du
Parlement à Rennes**